

Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	18
Absents	1
Pouvoirs	1
Votants	19
Pour	19
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
24 mars 2026

Date d'affichage :
24 mars 2026

Délibération D2026_025
Tableau des commissions
communales
(1/2)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 30 mars 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de Viviers du lac, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Myriam MONANGE.

Étaient présents : Mme **ANDUGAR** Sandrine, M. **ANDUGAR** Xavier, M. **BROUIN** Jean-Philippe, M. **CARON** Bernard, M. **CHALENCON** Thierry, M. **CHEVALLIER** Christophe, Mme **CORBET-CARON** Dominique, Mme **DAHMANI** Véronique, Mme **FRANÇOIS** Nathalie, M. **FUMET** Jean-François, Mme **GINET** Jane, M. **GRENARD** Michel, M. **MEKEDDEM** Nassim, Mme **MERMILLOD** Catherine, Mme **MONANGE** Myriam, Mme **MONNIER** Sophie, Mme **MORANT** Eloïse, M. **TRIKI** Alexandra.

Pouvoir(s) : M. **BEAUCOURT** donne pouvoir à Mme MONANGE

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Véronique DAHMANI

.....
Madame la maire rappelle que l'article L.2121-22 du CGCT permet aux conseils municipaux, par délibération, d'instituer des commissions municipales.

Présidées par la Maire, elles sont exclusivement composées de conseillers municipaux.

Ces commissions ne peuvent toutefois adopter des délibérations dotées d'une valeur juridique, ni engager la commune : elles ne constituent en effet que des instances préparatoires et consultatives.

Elles sont convoquées par la Maire ou si la majorité de ses membres le demande. Lors de leur première réunion, les commissions doivent désigner un vice-président pour remplacer le Maire s'il est absent ou empêché.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité et pour la durée du présent mandat :

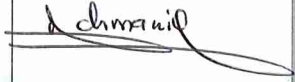
- **INSTAURE** 14 commissions d'instruction :

- o Commission voiries
- o Commission bâtiments
- o Commission vie scolaire
- o Commission finances
- o Commission urbanisme
- o Commission communication
- o Commission culture
- o Commission événementiel/animation
- o Commission micro-crèche
- o Commission cimetière/logement
- o Commission associations
- o Commission numérique
- o Commission ressources humaines
- o Commission d'instruction des MAPA

Délibération D2026_024
Tableau des commissions
communales
(2/2)

- **DESIGNE** les membres
annexé à la présente délibération

La secrétaire de
séance,



Mme DAHMANI

La Maire



Myriam MONANGE

Annexe à la délibération n° D2026_025 - Tableau des commissions municipales

Commissions Municipales	Associations	Bâtiments	Cimetière logements	Commission d'instruction des MAPA	Communication	Culture	Événementiel/ Animation	Finances	Micro-crèche	Numérique	Ressources humaines	Scolaire Extra-scolaire	Urbanisme	Voies
ANDUGAR Sandrine					M	VP						M		
ANDUGAR Xavier		M		M				M			M			M
BEAUCOURT Emmanuel			M					M						
BROUIN Jean-Philippe		M					M							
CARON Bernard		VP		M				M						M
CHALENCON Thierry								M						M
CHEVALLIER Christophe		M		M	M			VP		VP			M	
CORBET-CARON Dominique						M		M		M				
DAHMANI Véronique			M										VP	M
FRANCOIS Nathalie	M		M				M							
FUMET Jean-François						M	M							M
GINET Jane		M			M	M	M	M	VP	M	M			
GRENARD Michel	VP	M		M				M		M		VP	M	
MEKEDDEM Nassim	M				VP	M	M	M						VP
MERMILLOD Catherine			M						M					
MONANGE Myriam	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
MONNIER Sophie	M		M						M					
MORANT Eloïse		M		M						M				
TRIKI Alexandra	M				M		VP							
Nombre	6	7	6	6	6	6	7	9	4	6	4	5	6	

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
 Reçu en préfecture le 02/04/2026
 Publié le
 ID : 073-217303288-20260330-D2026_025-DE

